

Le 1<sup>er</sup> août 2014

**Destinataire :** Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes

**Objet :** Commentaires sur les consultations prébudgétaires

**Expéditeur :** Conseil pour les entreprises sociales du Canada (CESC)

En réponse à la demande du ministre des Finances, le Conseil pour les entreprises sociales du Canada (CESC) présente les commentaires suivants à l'égard du budget de 2015 au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Le CESC représente les dirigeants d'entreprises sociales de tout le Canada. Nous concentrons nos efforts sur le renforcement de la capacité entrepreneuriale des entreprises sociales à but non lucratif. Les entreprises sociales visent à appuyer les organismes à but non lucratif pour leur permettre d'accomplir avec efficacité leur mission sociale et d'atteindre la viabilité financière.

Le Conseil demande la permission de présenter au Comité un témoignage en personne au cours des audiences prébudgétaires, à Ottawa ou à Vancouver.

## **RÉSUMÉ**

Le Conseil pour les entreprises sociales du Canada convient qu'un budget fédéral équilibré constitue l'un des outils que peut utiliser le gouvernement fédéral pour offrir à toutes les Canadiennes et tous les Canadiens la possibilité de vivre et de travailler au sein de collectivités saines, tout en maintenant une viabilité financière et la croissance économique.

Pour atteindre ces objectifs, le CESC propose que deux priorités en matière d'élaboration des politiques ressortent du budget fédéral de 2015 :

- 1) *Faire une utilisation optimale des dépenses déjà engagées* :** Adopter une loi sur les valeurs sociales applicable à tous les ministères plutôt qu'adopter l'approche traditionnelle d'« augmenter les impôts ou de faire des compressions » pour atteindre l'équilibre budgétaire.
- 2) *Appuyer l'établissement et la croissance des entreprises sociales* :** Les entreprises sociales sont exploitées dans le but de maximiser la valeur des répercussions sociales plutôt que la valeur des actions; elles contribuent directement à maximiser

le type d'emploi, de santé, d'éducation et de formation des Canadiennes et des Canadiens vulnérables.

### **Recommandations du Conseil pour les entreprises sociales du Canada à l'égard du budget de 2015**

Les propositions du CESC appuient l'ensemble des six thèmes des consultations prébudgétaires de 2014.

#### ***Adopter une politique d'approvisionnement social***

*Adopter une politique d'approvisionnement social* de même que des mesures législatives qui, un peu comme la Loi sur les valeurs sociales du Royaume-Uni, exigent qu'on tienne compte des répercussions sociales dans toutes les activités d'approvisionnement du gouvernement.

- Prévoir des dispositions relatives à l'intérêt des collectivités pour tous les grands projets d'aménagement et d'infrastructures.
- Intégrer un critère d'évaluation sociale à toutes les demandes de qualification, demandes de propositions et autres processus d'achat.
- Emploi et Développement social Canada (EDSC) doit établir un système de déclaration, de surveillance et de récompense en vue d'évaluer et de promouvoir un approvisionnement axé sur les valeurs sociales à travers le gouvernement.

#### ***Appuyer l'établissement et la croissance des entreprises sociales***

Exiger que les programmes actuels de développement des petites et moyennes entreprises (PME) financés par le gouvernement fédéral, les prêts et les investissements ainsi que les ressources affectées à la recherche et au développement incluent expressément et appuient tous les modèles d'affaires, y compris les organismes à but non lucratif, les coopératives et les hybrides (par exemple, la Community Contribution Company [CCC] de la Colombie-Britannique).

Assurer que le Réseau Entreprises Canada et que les autres services disposent des ressources nécessaires pour appuyer les entreprises sociales dans le cadre de leurs services à l'entrepreneuriat et de leurs services de développement des PME.

#### ***Établir une politique publique favorable***

Corriger le déséquilibre actuel de l'approche réglementaire à l'égard des activités des organismes à but non lucratif et des œuvres de bienfaisance en améliorant les régimes d'imposition et de réglementation du Canada, car ce déséquilibre nuit à la capacité et à la réussite des entreprises sociales.

#### ***Mesurer et démontrer les répercussions sociales***

Reconnaître et mesurer le rôle unique et important des entreprises à valeurs mixtes au Canada et attribuer des fonds du budget d'EDSC pour élargir et poursuivre cette recherche importante.

### ***Établir des réseaux pour l'entreprise sociale***

Offrir cinq années d'aide financière en vue de l'établissement d'un conseil du secteur des entreprises sociales à but non lucratif au Canada afin de renforcer leur capacité et l'ampleur de leur incidence dans les collectivités locales. Cette mesure offrira à un réseau pancanadien la possibilité de coordonner le perfectionnement des compétences en affaires, le réseautage et l'expansion des marchés du secteur des entreprises sociales à but non lucratif.

## **PROPOSITIONS DU CESC AUX FINS D'EXAMEN**

### **Introduction**

Un budget fédéral équilibré assurant la viabilité financière et la croissance économique exige une approche systémique à l'égard de la budgétisation. Un tel processus budgétaire ne permet pas seulement d'examiner les chiffres, mais également de mesurer le rendement, les résultats et les répercussions sur la collectivité.

Un budget équilibré s'appuie sur une analyse des économies nettes fondée sur la « fusion » des résultats financiers et sociaux pour les collectivités.

### **Entreprise sociale**

Les entreprises sociales sont des entreprises exploitées par des organismes à but non lucratif qui maximisent la valeur des répercussions sociales plutôt que la valeur des actions. Elles accélèrent les répercussions de leur mission sociale et contribuent à l'autonomie financière du secteur à but non lucratif. Elles réinvestissent leurs excédents dans l'entreprise ou la création de valeurs sociales. Les entreprises sociales forment une composante appréciable du secteur des petites et moyennes entreprises du Canada. Elles réussissent souvent grâce aux contributions volontaires et en nature découlant de la participation du Conseil et des autres membres de la collectivité.

Les entreprises sociales contribuent de façon importante à l'économie et créent des possibilités d'emploi, ***soutiennent le plus souvent les familles et aident les Canadiennes et les Canadiens vulnérables en concentrant leurs efforts sur la santé, l'éducation et la formation.*** Les entreprises sociales ***maximisent le nombre et les types d'emplois des Canadiennes et des Canadiens*** au-delà du marché du travail actuel<sup>1</sup>; elles offrent des services de garde d'enfants ainsi que l'accès aux services de santé en plus de soutenir nos aînés.

Les entreprises sociales sont des entreprises aux valeurs mixtes qui ont des retombées économiques et sociales interministérielles.

---

<sup>1</sup> [http://ccednet-rcdec.ca/sites/ccednet-rcdec.ca/files/ccednet/pdfs/inspiring\\_innovation-social\\_enterprise\\_in\\_ontario\\_by\\_ccednet-pgs.pdf](http://ccednet-rcdec.ca/sites/ccednet-rcdec.ca/files/ccednet/pdfs/inspiring_innovation-social_enterprise_in_ontario_by_ccednet-pgs.pdf);  
<http://www.sess.ca/english/report/>;  
[www.socialenterprisecanada.ca](http://www.socialenterprisecanada.ca)

## Recommandations du CESC pour le budget fédéral de 2015

### *Adopter une politique d'approvisionnement social*

L'approvisionnement social permet de faire une utilisation optimale des dépenses déjà engagées en vue de créer une plus grande valeur.

Le CESC demande que le budget de 2015 du gouvernement fédéral permette de mettre en œuvre une politique d'approvisionnement social qui donnera l'instruction à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) de travailler en collaboration avec les services d'achat et de passation de marchés de tous les ministères afin d'obtenir un meilleur rapport qualité-prix pour le contribuable canadien. Un tel budget ***encouragerait et récompenserait l'innovation et la commercialisation par la prise en compte de la valeur sociale dans la conception des marchés et l'évaluation des répercussions des valeurs mixtes dans l'approvisionnement actuel.***

Pour adopter une politique d'approvisionnement social de même que des mesures législatives qui, un peu comme le modèle de la Loi sur les valeurs sociales du Royaume-Uni, exigent qu'on tienne compte des répercussions sociales dans toutes les activités d'approvisionnement du gouvernement :

- Prévoir des dispositions relatives à l'intérêt des collectivités pour tous les grands projets d'aménagement et d'infrastructures.
- Intégrer un critère d'évaluation sociale à toutes les demandes de qualification, demandes de propositions et autres processus d'achat.
- Emploi et Développement social Canada (EDSC) doit établir un système de déclaration, de surveillance et de récompense en vue d'évaluer et de promouvoir un approvisionnement axé sur les valeurs sociales à travers le gouvernement.

Nous savons tous, grâce aux initiatives de notre propre gouvernement et aux expériences vécues dans le monde entier, que le « côté demande de l'approvisionnement » a le pouvoir d'influencer le comportement des fournisseurs et de produire des résultats économiques étonnants. Le fait de renforcer la capacité des entreprises sociales à but non lucratif au Canada aura des répercussions sociales, comme le soutien des familles et l'aide aux Canadiennes et aux Canadiens vulnérables dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation.

Si le gouvernement veut véritablement « en avoir pour son argent », l'évaluation des décisions d'approvisionnement ne peut s'appuyer seulement sur le prix, la qualité, l'aspect écologique et l'élimination des risques. L'évaluation doit aussi reposer sur la « création de possibilités sociales » dans les objectifs et les processus d'approvisionnement. Une politique d'approvisionnement efficace peut favoriser une économie plus durable, créer des emplois et régler des problèmes sociaux complexes dans tout le Canada.

EXEMPLE : L'investissement modeste dans la « fragmentation » des contrats de service par TPSGC permettra aux entreprises sociales qui fournissent de l'emploi à des personnes

handicapées ou ayant d'autres problèmes de répondre et de livrer concurrence selon des règles équitables. Il pourrait en résulter des économies appréciables sur les coûts sociaux et les coûts de santé. Des budgets de ministères apparemment non liés, mais des économies financières nettes et de meilleures répercussions sociales.

Un rapport d'Ernst & Young publié l'année dernière confirme que l'embauche de personnes appartenant aux populations vulnérables du quartier Downtown Eastside de Vancouver, la région la plus pauvre du Canada, est profitable aux contribuables dans une proportion de plus de trois contre un<sup>2</sup>.

Cette analyse indépendante montre que, pour chaque dollar (1 \$) dépensé afin d'embaucher un groupe ciblé de 105 employés en 2012/2013, Atira Property Management Inc. (APMI) a obtenu un rendement social du capital investi (RSCI) de 3,32 \$. « Nous savions que notre stratégie d'emploi avait des répercussions économiques sur la collectivité, mais nous n'étions pas en mesure de les quantifier, jusqu'à ce jour, affirme Janice Abbott, directrice générale d'APMI. L'analyse d'Ernst & Young révèle de façon concluante que l'embauche d'employés à partir de notre groupe ciblé d'employés génère non seulement un rendement important du capital investi pour les intervenants que nous sommes, la collectivité du quartier Downtown Eastside et le gouvernement, mais également un fort rendement social. De plus, en nous associant à une firme internationale comme Ernst & Young, nous avons pu profiter d'un modèle économique crédible pour calculer le RSCI. »

Les résultats d'une politique d'approvisionnement social interministérielle efficace favoriseront directement l'entreprise sociale, ce qui permettra de renforcer le secteur à but non lucratif, d'accroître les possibilités d'emploi pour les personnes qui ont un handicap ou qui font face à des obstacles à l'emploi et de réduire la dépendance à l'égard du gouvernement pour assumer les coûts sociaux et les coûts de santé. Ce modèle d'approvisionnement social offre davantage de répercussions et est beaucoup moins dispendieux que le seul recours aux modèles de répercussions sociales de type obligation.

### ***Appuyer l'établissement et la croissance des entreprises sociales***

Pour accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche et le développement, l'innovation et la commercialisation, il faut que TOUTES les entreprises, y compris les entreprises exploitées sans but lucratif, disposent des bons outils et des bonnes ressources.

Le CESC propose que le budget de 2015 exige que les programmes et les services aux entreprises que finance le gouvernement fédéral respectent l'intention et l'objet des fonds affectés pour accroître la compétitivité des entreprises canadiennes et n'excluent pas les organismes à but non lucratif seulement en raison de leur mode de constitution.

Le budget fédéral de 2015 doit assurer que le Réseau Entreprises Canada dispose du financement et des ressources nécessaires pour soutenir l'entreprise sociale dans le cadre

---

<sup>2</sup> <http://www.atira.ca/sites/default/files/APMI%20SROI%20Report.pdf>

du soutien qu'il offre à l'entrepreneuriat et au développement des entreprises. Les modèles d'affaires uniques à valeurs mixtes des entreprises sociales exigent des compétences et des connaissances précises. L'entreprise sociale est une forme de PME et doit disposer des outils nécessaires mis à la disposition de façon égale et équitable à toutes les PME.

En outre, en ce qui concerne la question d'accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche et le développement, l'innovation et la commercialisation, le CESC aimerait souligner l'appui du budget fédéral offert pour contribuer à financer les PME.

L'éventail de ressources, de crédits d'impôt, de fonds affectés à la R et D et de prêts offerts grâce à différents programmes que finance le gouvernement fédéral représente des outils précieux, comme les programmes de développement régional d'Industrie Canada. Il est essentiel que les entreprises sociales à but non lucratif aient accès à tous ces outils de développement d'entreprises et de ressources et qu'elles aient leur soutien lorsque le budget de 2015 sera préparé.

Le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) donne un exemple d'exclusion explicite des entreprises exploitées sans but lucratif. Son site Web énonce ce qui suit : « Le PARI fournit du soutien financier aux petites et moyennes entreprises admissibles du Canada qui désirent mettre au point des technologies. » Pour être admissible à un financement éventuel dans le cadre du PARI, le critère d'admissibilité de base est « être une petite et moyenne entreprise au Canada, constituée en société et à but lucratif ».

Quels sont les avantages d'éliminer un modèle d'affaires, l'entreprise sociale, seulement parce qu'il privilégie les répercussions sociales plutôt que le rendement du capital investi? Souvent, l'exclusion n'est pas aussi précise, mais relève davantage des pratiques existantes plutôt que du cadre politique ou réglementaire de l'entité de services aux entreprises.

Le CESC propose que ce type de discrimination contre les entreprises sociales à but non lucratif dans les programmes et services que finance le gouvernement fédéral soit éliminé en tant que ligne de conduite.

### ***Établir une politique publique favorable***

Il est essentiel d'améliorer les régimes d'imposition et de réglementation du Canada pour édifier le milieu de l'entreprise sociale à but non lucratif. L'un des plus importants facteurs de la politique publique ayant une incidence sur le développement, la croissance et la mise à l'échelle des entreprises sociales est le cadre législatif et réglementaire vieux et restrictif de l'Agence du revenu du Canada quant aux activités des organismes à but non lucratif et des œuvres de bienfaisance. Il faut ne plus tenter de nier la mauvaise utilisation potentielle des fonds ou des dons de charité de quelques-uns en punissant la grande majorité des entreprises sociales; on peut y arriver de façon conforme aux priorités du budget de 2015.

Le CESC encourage le ministère des Finances à remédier aux restrictions réglementaires imposées aux activités des organismes à but non lucratif et des œuvres de bienfaisance comme mesure clé dans ses efforts pour améliorer les régimes d'imposition et de réglementation du Canada.

***Mesurer et démontrer les répercussions sociales***

Des recherches ont été entreprises pour examiner le rôle de l'entreprise sociale au Canada par l'entremise des travaux d'enp-Canada et de Social Enterprise Surveys Canada, [www.sess.ca](http://www.sess.ca).

Le CESC recommande que le budget fédéral de 2015 reconnaisse le rôle unique et important des entreprises à valeurs mixtes sans but lucratif au Canada et qu'il attribue des fonds du budget d'EDSC pour élargir et poursuivre cette recherche importante.

***Établir des réseaux pour l'entreprise sociale***

Le gouvernement fédéral soutient traditionnellement une série de tables rondes, de centres d'excellence et de conseils sectoriels à l'appui des questions et des secteurs d'activité émergents qui profiteront à l'économie et créeront de l'emploi.

Le CESC recommande que le budget fédéral de 2015 offre cinq années d'aide financière en vue de l'établissement d'un conseil du secteur des entreprises sociales à but non lucratif au Canada.

Le CESC remercie le ministre des Finances de lui offrir la possibilité de participer à cette consultation et serait heureux de poursuivre les discussions.

***Coordonnées de la personne-ressource :***

David LePage, président  
Conseil pour les entreprises sociales du Canada  
3702, rue Quebec, bureau 2  
Vancouver (Colombie-Britannique) V5V 3K4  
[david@asiccc.ca](mailto:david@asiccc.ca)  
778-772-3472